



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine préventive

Question écrite n° 113454

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la consultation gratuite de prévention proposée aux personnes âgées de plus de soixante-dix ans. En effet, il semble que les médecins généralistes n'ont ni la disponibilité ni les moyens techniques nécessaires pour remplir une telle mission. Il lui demande par conséquent s'il est envisageable de créer des centres spécialisés de bilan de santé, notamment dans le département de l'Aube, pour répondre aux besoins des personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113454

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13172